PRIX ZARIBA (B)

TESTA ROSSI ENCLENCHE UNE NOUVELLE VITESSE

Testa Rossi (Dr Fong) restait sur deux victoires en province et montait à Paris avec des ambitions. Or, elle n'a pas déçu. et laisse une belle impression dans ce Prix Zariba. Après avoir eu un bon parcours dans le sillage des animatrices, elle a placé une accélération décisive, s'imposant en pouliche sérieuse.

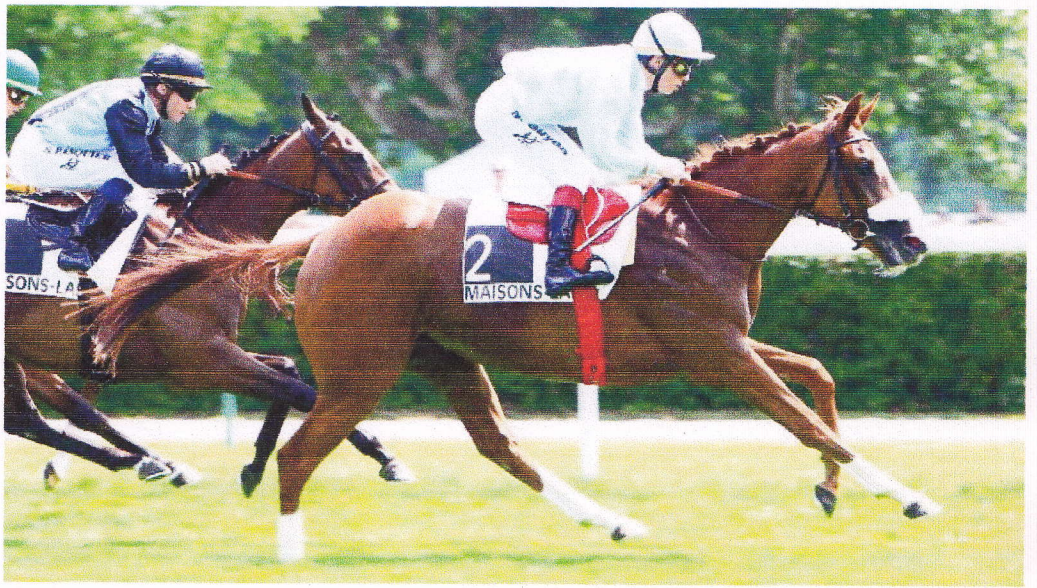

Testa Rossi peut-être en route vers Deauville

La victoire de Testa Rossi dans cette "B" à Maisons-Laffitte a fait très plaisir à son entraîneur, Marc Pimbonnet. Ce dernier n'était pas présent sur l'hippodrome, puisqu'il était à Aix-les-Bains, où il avait également des partants. Il nous a déclaré : « *Cela faisait deux années que je n'avais pas "touché" de bons 2ans. Cela fait plaisir. Testa Rossi est une très belle pouliche, avec un très beau physique. Il lui manque juste le pedigree. De ce que j'ai vu, je pense qu'elle le fait avec un peu de marge, d'autant plus qu'elle a tendance à se reprendre une fois devant.* »

L'avenir de la pouliche n'est pas encore totalement défini. Mais elle est désormais gagnante de course B. La porte des Listeds lui donc est ouverte... Voire plus. Marc Pimbonnet a ajouté : « *Pour l'instant, elle va prendre un peu de repos. Elle a déjà quatre sorties dans les jambes. Nous verrons d'abord comment elle récupérera de sa course. Concernant la suite de son programme, nous pourrions aller vers Deauville. Pourquoi pas le Prix du Calvados (Gr3) ? Mais malgré tout avec un point d'interrogation.* » Disputer le Prix du Calvados serait un nouveau défi. Testa Rossi a en tout cas prouvé ce dimanche que la distance de 1.400m est dans ses cordes. Maxime Guyon, son jockey, a confirmé : « *Mille quatre cents mètres, c'est bien pour elle.* »

Très bons débuts de Margot Machance

Margot Machance (Creachadoir) était l'une des trois inédites au départ de cette épreuve. Elle avait été supplémentée par François Doumen. La pouliche a signé de très bons débuts, finissant bien pour s'emparer, sur le fil, de la troisième place. Margot Chance est une pouliche bien née. Elle est la sœur de **Whipper Snapper** (Whipper), un poulain qui a bien couru à 2ans, et elle appartient à la famille d'**Al Qasi** (Elnadim), un gagnant de Gr3. Elle ne devrait pas tarder à ouvrir son palmarès.

TESTA ROSSI (F2)	Dr Fong	Kris S	Roberto
			Sharp Queen
		Spring Flight	Miswaki
			Coco La Investment
	Peggy Lane	Dancing Spree	Nijinsky
			Blitey
		Sunday April	Olantengy
			Belle Volga

Testa Rossi s'annonce comme le meilleur produit de sa mère

Testa Rossi est une fille de **Peggy Lane** (Dancing Spree), une pouliche utile et régulière. Au haras, Peggy Lane a notamment donné naissance à **Penny Mclean** (Dernier Empereur), qui s'est placée deuxième d'une Listed à Vienne, et deuxième d'une course C à Maisons-Laffitte. Comme l'a dit son entraîneur, Testa Rossi ne possède pas un pedigree exceptionnel. Mais elle s'annonce certainement comme le meilleur produit de sa mère.

1E · 13H30 > PRIX ZARIBA

Course B - Plat - Etalons - Femelles - 1e poteau - 34.000€ - 1.400m - Pour pouliches de 2 ans, n'ayant pas gagné une Listed Race ni, depuis le 7 avril 2013 inclus, gagné une courseB et étant, soit nées et élevées en France, soit issues d'étalons ayant fait la monte en France en 2010, soit ayant couru en France dans une course à réclamer pour un prix inférieur à 38.000. Poids: 57 k.

1re TESTA ROSSI (F2 - Dr Fong & Peggy Lane)
M. Guyon (57) 1'33"56.
Pr. : G. Lancry
Ent. : M. Pimbonnet - El. : Mme Barbara Moser
Arqana, novembre 2012, Deauville, Yearling, 10.000 €, Long Champ (rachat)

2e QUEEN'S TEA (F2 - Desert Style & Value Of Time)
S. Pasquier (55,5) 3/4 L.

3e MARGOT MACHANCE (F2 - Creachadoir & Margot Mine)
I. Mendizabal (54) ENC.

· Les autres partants dans leur ordre d'arrivée : Demoiselledavignon (Astronomer Royal), Zylpha (Elusive City), Béréni Ka (Vadasin), Yemaya (Teofilo), Abousindra (Sinndar). Tous couru.

PV DE COURSE

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey, Tony PICCONE, l'ont sanctionné par une amende de 75 Euros pour avoir fait un usage abusif de sa cravache (10 coups ; 1ère infraction).